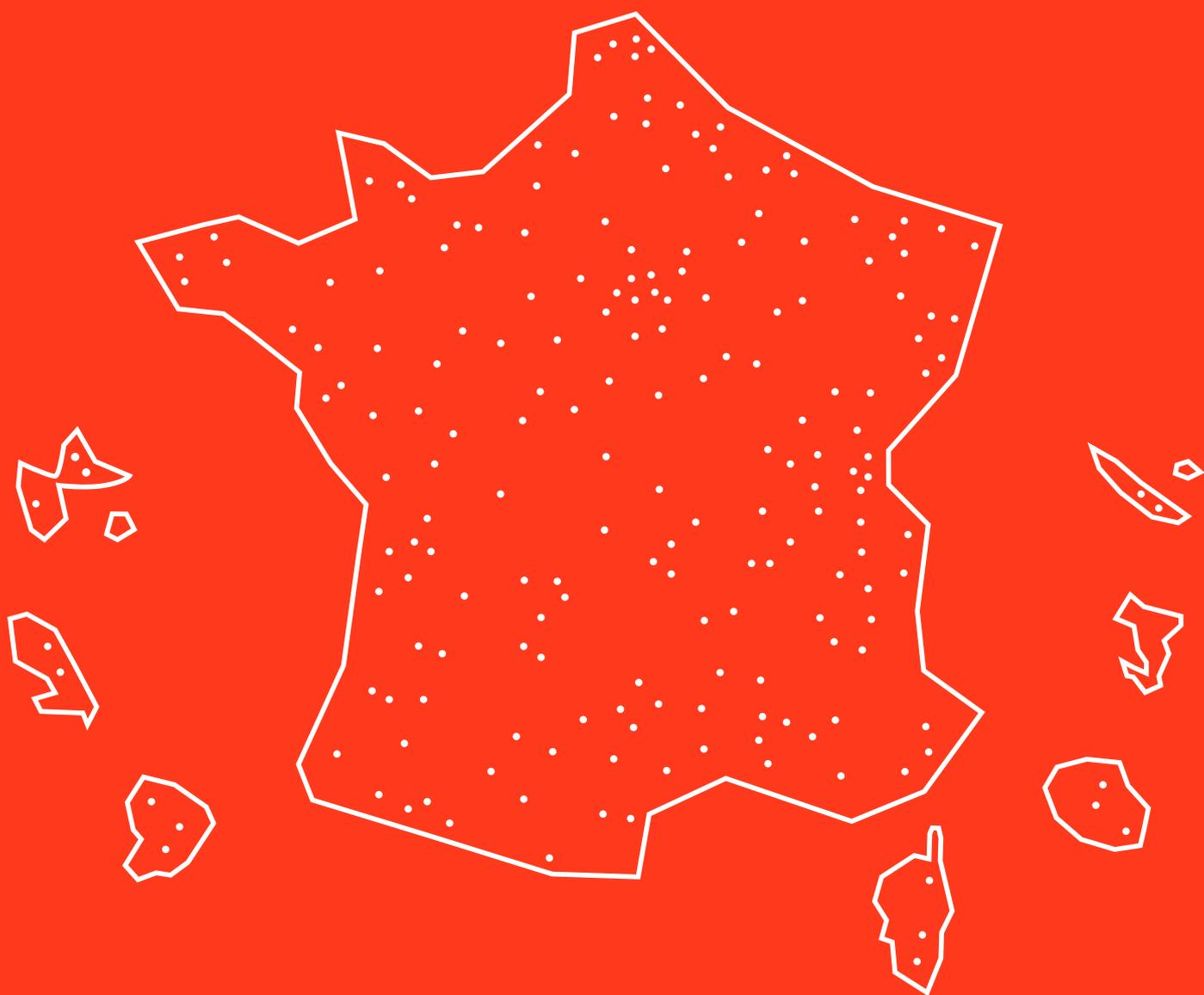




France Universités

Orientations et
propositions pour les
élections présidentielle
et législatives de 2022



116
établissements
membres

Universités, Regroupements universitaires, INP,
INSA, Écoles françaises à l'étranger, Écoles centrales,
Écoles normales supérieures, Grands établissements

INDISPENSABLES UNIVERSITÉS : AU CŒUR DES TRANSITIONS DE NOS SOCIÉTÉS

Les bouleversements liés à la pandémie que nous continuons d'affronter, comme la préparation d'un nouveau mandat présidentiel de la République et d'une nouvelle législature, sont pour l'ensemble des actrices et des acteurs de notre pays un moment privilégié pour tirer des bilans et se projeter vers l'avenir. Nos universités entendent y tenir leur place et faire connaître leurs apports et leurs attentes.

Des leçons tirées des temps présents :

Dans un monde de plus en plus traversé par l'incertitude et mis au défi de transformations toujours plus rapides, mais aussi par de fortes demandes citoyennes et économiques, la capacité de réagir doit pouvoir s'appuyer sur un stock de connaissances disponibles et sur des forces de recherche bien connectées internationalement et interagissant avec leur environnement, du plus fondamental au plus appliqué. À titre d'exemple, c'est parce que le rôle de l'ARN messenger avait été décrit depuis plusieurs années et que des universités travaillaient avec des laboratoires publics et privés que des vaccins ont pu être si vite produits. Sans la recherche fondamentale, rien n'aurait été possible. La qualité d'une telle articulation entre les universités et leurs partenaires fait la cohérence et la force des éco-systèmes scientifiques performants, locaux, nationaux et internationaux.

Dans un monde de plus en plus marqué par des compétitions économiques, l'élévation de la qualification professionnelle des populations, sur les plans à la fois scientifique, technique et social, est un impératif. La qualité de leur formation initiale et continue est plus que jamais un levier décisif pour la prospérité des pays et le bien-être des individus. La transmission des connaissances de haut niveau s'accompagne de la possibilité, pour les étudiants, jeunes et plus âgés, de se les approprier en apprenant à devenir à la fois acteurs de leur formation – c'est le rôle des pédagogies actives – ; acteurs de leur université – c'est le rôle de l'engagement étudiant – ; acteurs de la société dans laquelle ils vivent – c'est le rôle des projets d'étude et de la vie associative – ; et enfin acteurs de leur future vie professionnelle.

Dans un monde déstabilisé, où les liens sociaux se redéfinissent, où la crise démocratique s'aggrave, la transmission d'une culture scientifique tout autant que l'ouverture à une pluralité de cultures sont des forces de rappel, porteuses d'exigence et de rationalité dans les échanges et débats. Les universités, ouvertes à la diversité et principal chemin d'ascension sociale, sont un vecteur essentiel de réduction des inégalités et de valorisation des différences sur le plan des parcours, des ambitions, des projets des apprenants. Développer l'esprit critique est au cœur de toute pratique de recherche et de tout processus de formation des citoyens et futurs citoyens. En cela, les universités constituent un contrepoids à toutes les formes de tentation obscurantiste.

Des réponses à notre portée :

La désorganisation des fonctionnements trop bureaucratiques à laquelle nous a soumis la pandémie a utilement remis en valeur l'importance de fonctionnements internes plus coopératifs, suscitant un meilleur engagement de chacun, parce qu'ils permettent la prise en compte de points de vue a priori divergents et le partage de décisions. Ce fut, pour les universités, un moment essentiel de refonte de leur fonctionnement, entre personnels scientifique, technique et administratif et avec leurs étudiants. Ce moment gagne à être soutenu, pour ne pas prendre le risque de voir les énergies à nouveau s'épuiser.

La pandémie a aussi mis l'accent sur l'importance de la vie de campus et des accompagnements pédagogiques et sociaux pour la réussite des étudiants. Ces derniers ne peuvent plus être considérés comme des à-côtés de

la formation universitaire. La vie étudiante, la vitalité associative, le soutien social en sont pleinement parties prenantes. Le rôle véritable des établissements et la place des CROUS doivent donc être repensés.

La complexité des transitions écologiques, économiques, sociales et sociétales qu'affrontent nos pays et nos organisations met l'accent sur leur capacité, d'une part, à prendre des responsabilités et à faire des choix stratégiques et, d'autre part, à les mettre en œuvre et, pour cela, à les faire partager à leur communauté. Les universités, qui sont en mesure de déterminer les moyens dont elles ont besoin et de se regrouper lorsque c'est utile, doivent maintenant, parce qu'elles sont ouvertes sur leur environnement, avoir pleinement les moyens de leur stratégie et la responsabilité de leur fonctionnement et de leur organisation, avec comme juge de leurs débats internes, l'amélioration des services qui sont attendus d'elles.

Des conditions pour les réaliser :

Pour réussir à apporter à notre pays l'appui et les réponses dont elles sont capables, les universités ont d'abord besoin que soit affirmée la confiance de l'État dans les capacités des établissements et de leurs personnels à remplir leurs missions et à s'adapter. Dans le domaine de la recherche et de l'enseignement, plus qu'ailleurs, les injonctions sont contreproductives. Afin de mobiliser leur communauté et de donner toute leur puissance au dialogue interne, les directions d'établissement ont besoin de clarté et de continuité dans les missions confiées et les moyens octroyés. Elles ont en outre besoin de davantage d'autonomie et de ne pas voir bridée leur capacité d'agir.

Pour réussir, il faut dès lors considérer les moyens alloués comme un investissement. Investir, c'est miser sur un développement, et pas seulement sur une reconduction ; c'est attendre un retour en termes de résultats évalués, et non, comme pour une simple dépense, n'avoir qu'à en vérifier la régularité. Faire confiance, c'est donner à chacun les moyens de base, à la hauteur de ses missions, c'est le socle de l'autonomie. Investir, c'est donner des moyens accrus à ceux qui sont capables de prendre des responsabilités plus étendues dans le cadre de contrats soutenant leur stratégie.

Faire confiance et investir, c'est enfin revoir en profondeur les rapports entre l'État et les universités, sortir d'une illusoire mise sous tutelle et d'un pilotage à coups de micro appels à projets qui dispersent et épuisent les forces vives. Le ministère des années 2022-2027 doit être celui du développement de la capacité d'agir des universités, celui de l'accompagnement de stratégies de moyen terme liant objectifs nationaux et actions des établissements, celui de la contractualisation et de l'évaluation a posteriori. Les universités qui le souhaitent doivent, dès 2022, pouvoir assumer en retour les responsabilités que suppose ce niveau de confiance.

Un investissement massif est donc nécessaire pour que la France garde sa place parmi les grandes nations scientifiques. L'effort principal doit porter sur les universités insuffisamment soutenues depuis trop longtemps en même temps que surchargées de missions nouvelles. Or, parce qu'elles sont pluridisciplinaires, parce qu'elles sont capables de lier formation et recherche, parce que, seules, elles ont montré leur capacité à développer un enseignement de masse qui ne soit pas dégradé pour autant et à être un levier d'ascension sociale, parce qu'elles existent sur tous les territoires et qu'elles portent en elles les ressorts de leur attractivité et de leur rayonnement international, les universités sont le pivot indispensable de la recomposition de l'enseignement supérieur et de la recherche dont notre pays a besoin pour réaliser les transitions qu'il a à affronter. Encore faut-il que l'État leur donne les moyens de se transformer et de se développer, dans une confiance et un engagement réciproque. Pour concrétiser ces ambitions pour le futur quinquennat, France Universités formule dix propositions : sept sur les ambitions que les universités se sentent capables de réaliser, trois sur les moyens d'y parvenir.

Manuel Tunon de Lara

Président de France Universités

Virginie Dupont

Vice-présidente de France Universités

Guillaume Gellé

Vice-président de France Universités

I. NOS ● AMBITIONS

**(Re)devenir
une grande nation
scientifique au
service de l'éducation
et de la société**

POUR DES ÉTUDIANTS ACTEURS DE LEUR CURSUS, ACTEURS DE LEUR UNIVERSITÉ, ENGAGÉS DANS LA SOCIÉTÉ À TRAVERS L'UNIVERSITÉ

La crise a mis au jour le caractère essentiel de la vie étudiante dans la réussite et le bien-être de la jeunesse. Même si les universités réalisent déjà un grand nombre d'actions en direction de leurs étudiants et étudiantes, celles-ci sont incomplètes, hétérogènes et ont besoin d'être structurées pour être plus pertinentes et répondre aux besoins de tous les étudiants, dans leur diversité et sur l'ensemble du territoire, afin qu'ils soient pleinement acteurs de leur parcours universitaire.



**1,7 million
d'étudiants
inscrits à
l'Université**

Orientations et propositions :

Confier aux universités le pilotage de la vie étudiante et la coordination de ses acteurs à l'échelle des territoires.

Déployer un plan ambitieux pour la santé et le bien-être des étudiants.

Lancer un grand plan d'investissement dans les infrastructures sportives des universités.

Garantir à chaque étudiant des conditions d'étude satisfaisantes par une refonte des dispositifs d'action sociale (bourses sur critères sociaux, emploi étudiant).

POUR UN ENGAGEMENT STRATÉGIQUE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION

Permettre à la France de retrouver sa place de grande nation scientifique suppose des choix d'investissements plus ambitieux et d'accélérer une transformation des universités qui reste en suspens. Si la Loi de programmation pour la recherche est une première étape essentielle dans cette démarche, la France poursuit malheureusement son décrochage en recherche à l'heure des grands défis écologiques, sanitaires et sociaux. Seule une recherche scientifique publique forte peut apporter les éclairages nécessaires pour comprendre ces transformations et être source d'innovations et ainsi répondre aux

désordres majeurs qui menacent les équilibres planétaires. Seule une recherche scientifique publique forte peut permettre la nécessaire adaptation des formations supérieures et une diffusion de la science dans la société. Pour toutes ces raisons, France Universités défend une stratégie de fond et de grande ampleur en faveur de la recherche française que seul un engagement rapide, puissant et agile de la part de l'État, peut permettre de mettre en œuvre au-delà de l'actuelle Loi de programmation pour la recherche.

Orientations et propositions :

Faire des universités françaises, à l'instar de leurs homologues étrangères, des opérateurs de la recherche et d'innovation plus compétitifs, en renforçant leurs responsabilités dans ces domaines et en développant leur rôle de charnière entre formation, recherche et innovation.

Clarifier dans l'organisation nationale de la recherche les rôles d'orientation stratégique, d'agence de moyens et d'opérateurs ainsi que les missions confiées dans ce cadre.

Faciliter le partage des résultats de la recherche avec les citoyens.

Donner une nouvelle ambition aux organismes nationaux de recherche en fonction de leur taille, de leur statut, de leur objet, de leurs partenariats stratégiques avec les universités et de leur implantation dans le pays.

Investir davantage dans la recherche fondamentale sur le long terme et dans les infrastructures de recherche, indispensables aux enjeux d'excellence scientifique et de souveraineté.

3000
laboratoires

Confier aux universités la délégation pleine et entière de gestion de toutes les unités mixtes de recherche pour une réelle simplification et une meilleure efficacité de leur fonctionnement.

POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE FORMATION

Parce que la jeunesse est notre avenir, la formation, mission fondamentale de l'université, doit être une priorité stratégique du pays et ne peut risquer de devenir une variable d'ajustement. L'accroissement démographique d'une population étudiante toujours plus diverse exige une réflexion sur la double mission professionnalisante et émancipatrice de l'enseignement supérieur, et implique un investissement massif. Ce dernier prendra la forme d'un grand plan programmatique pour la formation, à destination de tous les publics. Il devra miser sur la formation initiale et la formation tout au long de la vie, en intégrant de manière systématique une dimension professionnalisante dès la première année de Licence. Il convient également d'encourager le développement de l'apprentissage et des formations co-construites, en termes de compétences, avec les acteurs du monde socio-économique, associant les étudiants eux-mêmes.

92 %

des diplômés de licence professionnelle et 91 % des diplômés de master ont un emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme

Orientations et propositions :

Pérenniser les capacités d'accueil et d'encadrement du master avec le financement de 25 000 places, et du doctorat avec 10 000 contrats en 5 ans.

Développer la formation tout au long de la vie, co-construite par les universités, les branches professionnelles et les entreprises.

Renforcer le caractère universitaire de la formation initiale et continue des professeurs des 1^{er} et 2nd degrés, adossée à la recherche et à la recherche appliquée.

Créer 100 000 places en apprentissage en 5 ans au sein des universités, à tous les niveaux.

Consolider la professionnalisation du 1^{er} cycle et ouvrir 50 000 places en 5 ans en Bac+1, BUT et Licence Professionnelle.

LES UNIVERSITÉS ACTRICES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIÉTALE

Les enjeux climatiques sont une préoccupation majeure pour tous les citoyens, avec une attente particulière de la jeunesse et des étudiants. Les acteurs économiques s'interrogent sur les adaptations nécessaires à leur développement durable et soutenable. Ce constat exige un engagement sociétal considérable de la part des universités au regard de la diversité de leurs missions. Par ailleurs, avec 18 millions de mètres carrés de parc immobilier public, les universités ont à relever le défi de la rénovation énergétique de leurs bâtiments.

Orientations et propositions :

Déployer un grand plan de rénovation du patrimoine des universités intégrant pleinement les problématiques d'efficacité énergétique, diversifiant les leviers de financement, en ouvrant notamment la capacité d'emprunt des établissements.

Positionner les universités comme des actrices majeures de la stratégie de l'État en matière de transition écologique et sociétale ; reconnaître l'université comme une fabrique de solutions pluridisciplinaires et transversales ; valoriser l'expertise des enseignants-chercheurs dans les politiques publiques.

Accompagner l'intégration de la transition écologique et sociétale dans les cursus ; mettre à disposition un socle commun de connaissances et compétences en matière de transition écologique et sociétale.

Lancer un plan national de recherche sur les transitions écologiques et sociétales, mobilisant l'ensemble des domaines disciplinaires, favorisant l'interdisciplinarité et soutenant aussi bien la recherche académique que la recherche partenariale et le dialogue science-société.

LE NÉCESSAIRE SURSAUT UNIVERSITAIRE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

La crise sanitaire a mis à nu notre système de santé et dévoilé des carences profondes qui s'étaient installées à bas bruit. Au-delà de la situation des soignants que le « Ségur » a essayé de traiter, les missions de recherche et de formation dans ce domaine sont apparues en grande difficulté alors que le triptyque soin-enseignement-recherche comptait, il y a peu, parmi les forces du pays. Décrochage en recherche et innovation biomédicale, grande faiblesse de la santé publique, distanciation croissante entre universités et Centres hospitaliers

et universitaires (CHU) par ailleurs en tension sur le plan économique et organisationnel, désaffection des carrières hospitalo-universitaires, sont quelques-uns des constats nécessitant un sursaut de l'État, initié à travers des premières mesures, mais qui requièrent une transformation rapide et un engagement majeur de nos universités. L'appel de la Sorbonne de septembre 2021, à l'initiative des doyens de santé et des présidents d'université avec leurs homologues européens, rappelle le cadre de l'UE dans lequel devraient s'inscrire nos ambitions nationales.

Orientations et propositions :

Restructurer le pilotage de la recherche et l'innovation en biologie santé en confiant aux universités la tutelle des unités de recherche.

Lancer la création d'instituts universitaires de santé publique dans une approche décloisonnant les formations autour du concept de santé globale.

Redéfinir les objectifs de financement de la recherche dans le domaine de la santé en rapport avec les ambitions du pays pour atteindre 30 % du financement total de la recherche publique d'ici 5 ans et confier sa mise en œuvre à l'Inserm dont le rôle deviendrait celui d'une grande agence de financement en cohérence avec l'ambition européenne dans le domaine.

Modifier les ordonnances de 1958 qui organisent encore aujourd'hui les CHU pour faire naître les nouveaux hôpitaux universitaires à l'horizon 2030.

Transférer la formation de tous les professionnels de santé à l'université, qu'il s'agisse des formations paramédicales ou des nouveaux métiers pour la santé.

POUR UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES UNIVERSITÉS AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

Le numérique s'est inscrit dans le quotidien de chacun, avec un effet accélérateur de la crise sanitaire. Les universités sont en première ligne pour accompagner le virage numérique de la société, en permettant à la France de rester compétitive sur le plan international et devenir pilote d'initiatives européennes. Et parce que le défi de transformation numérique est un levier indispensable à l'efficacité des universités elles-mêmes, il importe de fournir à tous les établissements les infrastructures et réseaux sécurisés nécessaires.

Orientations et propositions :

Investir dans la formation de professionnels du numérique de haut niveau et renforcer l'attractivité de ces filières, pour être à la hauteur des besoins futurs des entreprises.

Répondre aux enjeux de souveraineté nationale et européenne et augmenter la compétitivité scientifique et économique de la France.

Accompagner et accélérer la transformation numérique des universités, par un investissement dans les infrastructures permettant le développement des usages.

POUR DES UNIVERSITÉS OUVERTES SUR L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL

La période qui s'achève a été marquée par le succès des universités françaises au sein de l'initiative des « universités européennes. » Il faut désormais considérer ces dernières comme un point d'appui incontournable pour la coopération internationale à plusieurs titres : diplômes européens, jeunesse étudiante, innovation, enjeu des grandes transitions. À plus grande échelle, la France gagnera à faire de l'université le fer de lance de sa diplomatie scientifique, culturelle et d'influence. Notre pays peut compter sur elle pour promouvoir son image de grande nation scientifique et favoriser le rayonnement international de l'ensemble de ses territoires. Il faut également continuer d'accompagner la recherche française pour qu'elle renforce sa présence et son influence dans les réseaux de pointe à l'international.

Orientations et propositions :

Faire de la France le premier pays européen d'accueil pour les étudiants internationaux.

S'appuyer sur les universités pour dynamiser la politique européenne et renforcer l'attractivité internationale de la France.

Mieux identifier les universités comme des leviers de la politique territoriale de l'État, notamment dans sa dimension internationale.

Engager un mouvement vers des diplômes européens pour une meilleure reconnaissance de l'employabilité des étudiants sur le marché du travail européen.

41

**Universités
Européennes,
réunissant 280
établissements**

II • LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

Investissement et responsabilité

UNE ORGANISATION COHÉRENTE DE L'ÉTAT ET DES TERRITOIRES

Porteuses d'une double identité à la fois nationale et locale, les universités sont devenues les leviers majeurs du développement économique et social de leur territoire d'implantation, comme l'attestent de multiples études d'impact. Contribuant à leur attractivité, elles entendent être des interlocutrices à part entière des collectivités territoriales. Elles attendent de l'État une simplification et une visibilité accrue de son organisation déconcentrée pour un dialogue de gestion fondé sur la confiance et le respect des prérogatives de chacun.

Orientations et propositions :

Placer l'université au cœur de la coordination des acteurs territoriaux pour tous les sujets concernant l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

“

Porteuses d'une double identité à la fois nationale et locale, les universités sont devenues les leviers majeurs du développement économique et social de leur territoire d'implantation

Consolider l'association fondamentale entre enseignement supérieur, recherche et innovation, avec un ministère de plein exercice.

Simplifier l'organisation et le fonctionnement de l'État déconcentré.

Placer toutes les formations de l'enseignement supérieur sous tutelle de ce ministère.

UN VÉRITABLE ACTE II DE L'AUTONOMIE

Le paysage universitaire français s'est profondément transformé depuis la loi du 10 Aout 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités. Celles-ci se sont emparées des nouvelles responsabilités qui leur étaient reconnues. Mais la dynamique enclenchée par la loi de 2007 est aujourd'hui freinée et de nouveaux leviers doivent être mis en œuvre pour accompagner le passage à l'acte 2

de l'autonomie. Parmi ces leviers figurent notamment la maîtrise du recrutement et de la gestion de la carrière de leurs personnels et une meilleure articulation entre les responsabilités de l'État et celles des universités. Mais il n'y aura de véritable autonomie que si les universités sont en mesure, non seulement de financer leurs missions, mais aussi de préparer leur avenir.

Orientations et propositions :

Inscrire dans la Constitution la liberté académique.

Rénover les formes de pilotage par l'État stratège en passant du contrôle a priori à la confiance et au contrôle a posteriori par l'évaluation.

27^e

Le rang de la France en matière d'autonomie RH et d'autonomie pédagogique sur les 29 pays classés par le baromètre 2017 de l'EUA

Accorder une plus grande autonomie aux universités, en particulier sur les ressources humaines des établissements, sur la gouvernance et dans le dialogue avec l'État.

Créer un contrat pluriannuel d'objectifs doté de moyens, outil de stratégie pour l'État et pour les établissements ainsi que de pilotage par les établissements.

UN INVESTISSEMENT DANS LES UNIVERSITÉS

Investir dans l'enseignement supérieur et dans la recherche universitaire est rentable pour la société en termes de productivité et de croissance. La recherche vient de faire l'objet d'une loi de programmation, avec une trajectoire sur 10 ans que France Universités propose d'accélérer. Pour garder nos talents, il faut renforcer l'attractivité des métiers de l'enseignement et de la recherche. Par ailleurs,

la dépense par étudiant à l'université diminue régulièrement depuis 10 ans, et la dépense d'enseignement supérieur rapportée au PIB est restée stable alors que le nombre d'étudiants augmentait. France Universités demande une loi de programmation de l'enseignement supérieur qui réponde aux besoins d'amélioration de l'enseignement supérieur et permette d'investir dans l'humain.

Orientations et propositions :

Engager dès 2022 une Loi de programmation de l'enseignement supérieur, pendant indispensable de la Loi de programmation de la recherche, avec 1 milliard d'euros supplémentaire par an pendant cinq ans pour l'enseignement supérieur.

Garder les talents et donc rendre attractifs les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur par la revalorisation des carrières au-delà de ce que prévoit la Loi de programmation de la recherche.

Accélérer et amplifier la trajectoire budgétaire de la Loi de programmation de la recherche.

Garantir l'investissement dans les budgets « socles », étape indispensable à l'autonomie des universités et à la réussite des investissements d'avenir ou plans stratégiques d'innovation et de réindustrialisation du pays.

Atteindre au moins 1 % du PIB investi en recherche publique d'ici 2027.



Première force de recherche et d'enseignement supérieur en France

©Pôle communication France Universités
Contact : communication@franceuniversites.fr

Source du nombre d'étudiants par université :
*Ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur -
Les étudiants / repères et référence statistiques, édition 2019*

Design : Graphéine – Impression janvier 2022

France Universités

103, Bd Saint-Michel
75005 PARIS

01 44 32 90 00
www.franceuniversites.fr

